



AUDIENCE MINISTERE REFORME DE LA VOIE PROFESSIONNELLE DU LYCEE

JEUDI 17 MAI 2018

- ❖ **Ministère** : Jean-Michel Blanquer, Isabelle Bourhis (cheffe de cabinet), Catherine Billard (cellule pilotage réforme de la voie pro)
- ❖ **CGT Educ'action** : Catherine Prinz, Patrick Désiré, Maxime Besselièvre

Introduction Mme Bourhis : le Ministre va s'exprimer sur les grands caps, sans rentrer dans le détail. Expression publique sur la voie pro le 28 mai. Cependant le 28 mai, tout ne sera pas figé, il restera beaucoup à faire. Une fois les annonces faites, on vous verra très rapidement avec les branches pour discuter sur les grandes familles de métiers. Travail pour la rentrée 2019 sur trois familles de métiers sur les compétences communes en seconde. Certaines spécialités ne rentreront pas dans le cadre des familles de métiers. Travail progressif et au plus près possible des réalités.

Travail aussi de la DGRH car l'évolution de la formation, notamment sur le tertiaire administratif (diminution progressive en GA, besoin de formation important avec les évolutions vers les familles de métiers, recrutement des personnels, travail sur la reconversion professionnelle des P8039 PLP Eco-gestion : prof de techno en collège, profs des écoles, fonctions administratives...). Projection sur une augmentation du nombre d'élèves dans la voie pro, objectif de rendre plus attractive la voie pro. Rupture avec la politique antérieure de favoriser l'orientation en seconde GT. 5% d'élèves de seconde GT sont réorientés en fin de seconde vers la voie pro. Volonté de plus faire intervenir les PLP en collège pour présenter les formations.

Sur GA, un courrier du ministère a été adressé aux recteurs quant aux évolutions à mettre en réflexion.

Trois projets de familles de métiers à travailler pour septembre 2019 :

- Transports logistiques
- Construction, bâtiment, travaux publics : six bacs pro concernés travaux publics, gros œuvre, intervention sur le patrimoine (avec toutes les options maçonnerie, charpente...), ouvrage du bâtiment, métallerie... (4 000 élèves environ)
- Commerce-Vente-Accueil relations clients

Cinquantaine de bac pro pourraient s'intégrer dans environ 14 grandes familles... Une trentaine de spécialités ne seraient pas concernées.

Arrivée du Ministre : cette étape de concertation s'achève mais s'ouvre après une nouvelle étape sur la mise en œuvre des axes définis. Trois grands axes :

- **Campus des métiers et des qualifications** : tout lycée fait partie d'un campus ou d'un réseau. Idée d'avoir de vrai campus physique « Harvard du professionnel ». Accompagnement des CMQ existants avec les Régions pour évoluer en ce sens. Associer les LP aux CFA, aux universités, les IUT, incubateurs d'entreprise... Idée de faire un effet de masse critique. Intégration de tous les LP dans deux réseaux : réseau thématique (la mer par exemple) et réseau géographique (associer ensemble des lycées qui font des choses différentes pour offrir des possibilités variées aux élèves : volonté de lutter contre le déterminisme géographique dans les orientations des élèves, développement des internats). Travail à faire étroitement avec les Régions. Partie très visible et compréhensible de la réforme pour le grand public. Dans nos discours publics, nous devons ensemble porter un discours optimiste pour la voie professionnelle.

- **Montrer que l'enseignement professionnel est à la pointe des évolutions** : numérique, tiré profit de l'expérience PROFAN, transition environnementale. Numérique et écologie seront deux grands thèmes transversaux présents dans la réforme.
- **Innovation pédagogique** : les LP sont déjà avancés sur ces questions. Enseignement professionnel doit être la pointe avancée de la pédagogie dans ce Ministère. Développer la co-intervention, la pédagogie de projet... Evolution des parcours avec la mise en place des secondes communes à des familles de métiers pour améliorer l'orientation des élèves. Parcours mixte scolaire-apprentissage : implantation d'UFA dans tous les LP. Les lycées pro doivent devenir la référence de l'apprentissage. Faire évoluer la classe de terminale : terminale différenciée en fonction du projet de l'élève en fonction du désir de l'élève de poursuivre ses études ou se tourner vers l'insertion professionnelle. Banaliser l'enseignement de la digitalisation dans les enseignements (en GA, bâtiment et travaux publics...).

Développement de l'apprentissage dans les EPLE par les UFA mais aussi par les GRETA puisque 97% des lycées pro font partie d'un réseau GRETA.

CGT : Projet qui n'apporte pas de réponses aux enjeux réels de la voie professionnelle du lycée. Une réflexion importante sur l'accès au supérieur, besoin de classe passerelle vers le niveau III notamment pour le champ tertiaire. Différenciation par module en terminale n'est absolument pas satisfaisante pour nous.

Ministère : structuration différente des programmes à chaque année du cycle bac. Volonté que l'élève développe un projet personnel au cours de son parcours, un chef-d'œuvre... Tests de positionnement en début d'année pour consolider les élèves là où ils sont en difficulté. Dans les horaires qui seront mis en place : enseignements disciplinaires, enseignements professionnels, enseignements en co-intervention, accompagnement à l'orientation, heures fléchées consolidation ou approfondissement... Réduction de l'horaire élève vers une trentaine d'heures car une heure de co-intervention coûte deux heures.

Diplôme intermédiaire : deux types de difficultés, évolution du BEP amène à la disparition des BEP dans les constructions de diplôme, travail sur l'allègement de la pression certificative. Epreuves anticipées du baccalauréat en première sont en réflexion. On pourrait délivrer un certificat. On a entendu qu'il ne fallait pas arrêter les enseignements disciplinaires en terminale des épreuves anticipées de premières.

CGT : cycle de concertation s'achève et aucune de nos propositions ne sont reprises. Exemple, classes passerelles vers le BTS. Volonté du ministère d'un discours positif de tout le monde sur la réforme, volonté annoncée de viser l'excellence mais ce projet pour nous n'améliore pas la situation des élèves et ne comporte aucune mesure en faveur des personnels : égalité avec les collègues des voies générale et technologique du lycée (ISS voie pro 400 euros/an – pondération 1256 euros/an), classement en éducation prioritaire (stabilité des équipes, reconnaissance financière et incidence notamment sur l'accès au grade classe exceptionnelle).

M. le Ministre : réflexion sur l'éducation prioritaire et agenda social sont transversaux. Classes passerelles n'est pas une option fermée pour moi, je suis favorable aux ouvertures des BTS pour les bacs pro, favorables à l'implication des PLP dans les BTS. Classes passerelles on peut d'abord passer par des expérimentations. Sur le sujet REP, refonte de la géographie des REP pour 2019 mais aussi réflexion plus large. Ma vision n'est pas centrée sur l'entrée des lycées dans l'éducation prioritaire, raisonnement plus large. Pas de reproduction à l'identique de dispositifs dont on connaît les limites. Sur la pondération, pas de fermeture sur ce sujet, discussion à avoir dans l'agenda social. Je vous demande d'innover, de ne pas réfléchir seulement sur l'extension des dispositifs existants. (Départ du Ministre).

Ministère : attestations de blocs de compétences pourront être délivrées pour les élèves ayant échoué au diplôme. Les certificats pour les épreuves anticipées relèvent d'une logique un peu différente, ils attestent seulement que l'élève à une partie du bac pro.

Sur le CAP, travail sur les contenus. Volonté que les élèves aient un socle de connaissance plus solide. Réflexion sur les durées des CAP de 1 à 3 ans.

Réflexion à avoir dans la voie pro sur les « savoir-être », besoin d'avoir des jeunes dans une attitude plus professionnelle, qui ont très vite des compétences utiles aux entreprises. Réflexion sur la tenue professionnelle. Besoin d'aider nos jeunes à développer ces savoir-être.

CGT : question sur la durée des PFMP et les modalités de détermination des durées, où en sont les réflexions du ministère sur cet aspect de la formation ?

Ministère : on resterait plutôt sur un cap de 22 semaines de PFMP, mais besoin d'affiner avec les branches professionnelles sur certaines spécialités.

Annualisation de l'organisation pédagogique. Besoin de répartir les PFMP par année. Volonté de cranter les apprentissages des élèves. Volonté de plus réglementer. Grilles annuelles des enseignements. Possibilité de variation des PFMP en terminale pour les élèves qui se tournent vers l'insertion professionnelle. 30 heures élèves hebdomadaires d'enseignement + 1 heure liée au projet + heures de co-intervention.

Même logique de préciser la réglementation pour les CCF. Révision des modalités. Création de banques de sujets, limiter l'effet usine à gaz que nous constatons.

CGT : cela induit un parcours individualisé des élèves. Travail avec les branches sur les durées de PFMP se fera au niveau national ? Régional ?

Ministère : ces réflexions se feront nationalement dans le cadre des CPC. Réflexion pour prolonger à nouveau d'un an les CPC. Après la loi promulguée, il y aurait un renouvellement des CPC dans leur nouveau cadre.

Sur le DI, rapport inspection général sur DI, chiffre disponible sur différentiel entre lauréats du BEP au bac pro.

Sur le calendrier des discussions : nouveau rendez-vous avec vous avant le 28 mai. Sur le travail sur les grilles horaires, le calendrier sera plutôt après l'été. Rencontre avec la présidente du Conseil Supérieur des programmes pour lui demander d'engager rénovation des programmes, notamment des enseignements généraux. Tests de positionnements pourrait rentrer en œuvre dès septembre 2018. Travail en parallèle avec les Régions sur les campus : besoin d'un lieu incarné, d'un internat, en faire un lieu de vie avec une politique culturelle (plateau sportif...). Campus des métiers : il y aura un nouveau cadre réglementaire, notamment sur la gouvernance : un directoire resserré avec en appui un conseil d'administration. Représentation des personnels dans les conseils d'administration devrait être envisagée.